

Avant-propos

Les pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs sociaux portent une attention particulière aux phénomènes de pauvreté, de précarité et d'exclusion, présents à la fois dans les milieux urbains et ruraux. Des programmes d'intervention sont mis en œuvre par différents acteurs pour apporter des réponses de proximité, le plus en amont possible, et garantir aux personnes concernées l'accès aux droits fondamentaux. Parce qu'ils sont difficiles à cerner de façon globale, du fait de leur diversité et de leur évolution, il est nécessaire que l'information sur ces phénomènes soit approfondie, suivie et mieux partagée, d'où ces tableaux de bord annuels et les travaux sur la précarité en région Occitanie.

Cette préoccupation est inscrite au cœur des travaux du partenariat régional d'observation construit par les Caisses d'allocations familiales (CAF) de la région, représentées par les CAF de la Haute-Garonne et de l'Hérault, l'Association régionale des caisses de mutualité sociale agricole (ARCMSA), les Caisses régionales d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat), la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), la Direction régionale de Pôle emploi, l'Agence régionale de santé (ARS), le Service régional de l'information statistique économique et territoriale (Sriset) de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) et la Direction régionale de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) d'Occitanie. Ces travaux contribuent en particulier à éclairer le suivi de la déclinaison régionale du Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale (PPPIS) 2013-2017 en Occitanie.

Pour mieux répondre aux besoins locaux, ces travaux s'appuient sur trois types de produits :

- des **tableaux de bord de la précarité**, constitués d'indicateurs régionaux et départementaux dont l'objectif est de fournir rapidement, chaque année, des éléments de cadrage situant l'Occitanie au sein des régions françaises et analysant les disparités départementales. Ils s'appuient sur des indicateurs structurés selon quatre dimensions : synthèse et chiffres-clés socio-économiques, vue d'ensemble et détail des minima sociaux, accès aux soins et revenu de solidarité active-activité, précarité financière ;
- des **études thématiques**, aperiodiques et publiées sous forme de **zooms (collection Insee Analyses ou Insee Flash Occitanie) ou d'études cartographiques**, qui viennent compléter ces tableaux de bord annuels ; elles abordent des problématiques régionales fortes, telles que l'étude de populations bénéficiaires de minima sociaux ou encore en situation de pauvreté ;
- des **données localisées**, constituées d'indicateurs plus détaillés fournis sur des zonages d'intérêt ou d'intervention publique allant de la commune à la région. Chaque année, ces fiches complètent les tableaux de bord en permettant une analyse territoriale de la précarité.

L'édition 2018¹ des **tableaux de bord de la précarité** propose une photographie actualisée de la précarité dans la région Occitanie et au regard de la situation métropolitaine.

Tous ceux qui s'intéressent aux problématiques sociales ou jouent un rôle dans la lutte contre la précarité trouveront, dans cette publication, des éléments de connaissance répondant à leurs questions et utiles à la conduite de leurs actions.

Que toutes les personnes qui ont permis sa réalisation en soient vivement remerciées.

¹ Dans cette édition 2018 des tableaux de bord de la précarité, les données sur les minima sociaux concernent l'année 2015. Les autres données (population, chômage, revenu...) sont celles de 2015 lorsqu'elles sont disponibles ou à défaut celles des derniers millésimes.